L'annualisation du temps de travail

Publics : Responsables et gestionnaires des ressources humaines
Chefs de service encadrant des agents soumis à l'annualisation du temps de travail

Objectifs :

- Identifier le cadre légal régissant le temps de travail
- Acquérir une méthodologie de calcul de l'annualisation du temps de travail en intégrant les droits à maladie et à congés
- Rechercher des solutions sur des cas concrets issus de la pratique des participants

Contenu :

- La gestion du temps de travail
- Les éléments légaux sur la durée du travail (décompte annuel, dérogations et garanties minimales) et les valorisations particulières (dimanches et jours fériés, travail de nuit, heures supplémentaires, astreintes et permanences)
- Présentation de plusieurs modalités de mise en œuvre de l'annualisation (calculs des cycles et du temps de travail annuel, calcul de la rémunération)
- Annualisation et gestion des absences des agents annualisés (congés annuels, maladie, congés maternité/paternité)

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques, analyses juridiques
Etudes de cas concrets fournis par les agents en amont du stage